



ASSEMBLEE GENERALE DU 5 AVRIL 2017

L'An Deux mille dix-sept, le 5 avril à 17h30 heures, les délégués des quinze communes formant le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle (S.I.B.V.R.), se sont réunis à la Salle du département de la médiathèque de SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE, en séance publique.

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur Francis COUREL, Président sortant, fit procéder à l'appel par Monsieur DUPUIS Thomas des délégués représentant les communes adhérentes, à savoir :

Commune d' ACLOU	Monsieur LHERMURIER Christophe Monsieur TROCQUE Michel
Commune d' APPEVILLE-DIT-ANNEBAULT	Madame RENARD Evelyne Monsieur POTTIER Maurice
Commune d' AUTHOU	Monsieur BEIGLE Claude Monsieur MAHIETTE Marceau
Commune de BRIONNE	Monsieur BEURIOT Valéry Monsieur BOISSAY Thierry
Commune de CONDE-SUR-RISLE	Monsieur BOURDAUD Pierre Monsieur BELLONCLE Denis
Commune de CORNEVILLE-SUR-RISLE	Madame DEFLUBE Fabienne Monsieur RUFFY Claude
Commune de FONTAINE-LA-SORET	Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre Monsieur DANSET Eric
Commune de FRENEUSE-SUR-RISLE	Monsieur BRONGNIART Etienne Madame MADOTTO Simone
Commune de GLOS-SUR-RISLE	Monsieur DOUBLET Jean Monsieur TIHY André
Commune de MANNEVILLE-SUR-RISLE	Monsieur LAMY Denis Monsieur GAGNANT René
Commune de MONTFORT-SUR-RISLE	Monsieur PIERRE Michel Madame COYARD Brigitte
Commune de NASSANDRES	Madame RAMBAUD Sophie Monsieur DESCHAMPS Didier
Commune de PONT-AUDEMER	Monsieur RIFLET Dominique Monsieur CANTELOUP Christophe
Commune de PONT-AUTHOU	Monsieur SALOMON Henri Monsieur LE CONTE Albert
Commune de SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE	Monsieur COUREL Francis Monsieur FOUET Marc

- Etaient absents :**
- Monsieur TROCQUE, excusé sans pouvoir
 - Monsieur LHERMURIER Christophe, excusé sans pouvoir
 - Madame DEFLUBÉ Fabienne, excusé donne pouvoir à M TIHY
 - Monsieur RUFFY Claude, excusé sans pouvoir
 - Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, excusé donne pouvoir à M DESCHAMPS
 - Monsieur DANSET Éric, excusé donne pouvoir à M DOUBLET
 - Monsieur LAMY Denis, excusé donne pouvoir à M GAGNANT
 - Madame COYARD Brigitte, excusé sans pouvoir
 - Madame RAMBAUD Sophie, excusé sans pouvoir
 - Monsieur CANTELOUP Christophe, excusé donne pouvoir à M RIFFLET
- Autres présents :**
- M DUPUIS Thomas, technicien rivière
 - M DURAND Bruno, garde-rivière
 - M BARRE MATHIEU, aide comptable

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté sans aucune observation.

M COUREL remercie les délégués présents. Il précise que le quorum est atteint avec 19 votants et ouvre alors la séance.

1. COMPTE DE GESTION 2016

Monsieur le Président rappelle aux délégués syndicaux que le compte de gestion est la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté avant le compte administratif et correspondre en tout point au bilan de l'année écoulée.

Monsieur DUPUIS affirme que les comptes de gestion et administratif sont identiques (vérification des agents de la trésorerie et du technicien rivière).

Après présentation du compte de gestion 2016 au Comité Syndical, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Sous la Présidence de M. MAHIETTE Marceau (Doyen d'âge), le Compte Administratif de l'année 2016 est approuvé à l'unanimité.

Ce compte laisse apparaître en fonctionnement, un excédent de clôture de 67 478.23 € et en investissement, un excédent de 200 900.78 € ce qui porte la balance générale à un solde d'exercice de 67 478.23 € (c/002).

➡ **Après délibération, le compte de gestion et le compte administratif sont votés à l'unanimité.**

3. BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Président soumet à l'examen du Comité Syndical le projet de BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2016. Il donne lecture article par article des sommes inscrites en recettes et dépenses, et invite le Comité Syndical à délibérer.

L'article D6262 inclut les frais de téléphonie et pour une mise en œuvre du site Internet (nom de domaine et hébergement pour une année). Afin d'avoir une sérénité s'agissant des appels, le syndicat a changé l'abonnement de téléphonie pour être en illimité sur fixe et portable.

L'article D6237 « Publication » regroupe l'impression du dossier P.P.R.E (rapport, cartographie, carte A0, dossier réglementaires), l'impression et l'affranchissement de « A l'eau, la Risle » et le reste du film « Ensemble, redonnons vie à la Risle ».

A l'article D6218 (autre personnel extérieur), il s'agit de la gratification pour le stage de l'étudiante en juin/mi juillet.

Sur le budget d'investissement, les principaux projets portés par le syndicat en cette année 2017 consistent à la poursuite des études sur la restauration de la continuité écologique de la Risle aval (RCE Risle Aval), des travaux sur les 7

vannes et de la Brasserie, du lancement des travaux du programme PPRE, et du lancement d'une nouvelle étude sur le ST de Brionne (optimisation écologique de l'aménagement RCE du ST).

Le syndicat possède un budget de 20 000 € qui est dévolu à des travaux divers.

Les délégués après avoir discuté le budget, votent le budget primitif de l'exercice 2017. Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **161 526.38 €** en section de fonctionnement et de **793 268.53 €** en section d'investissement.

➡ **Après délibération, le budget primitif 2017 est voté à l'unanimité.**

4. REUNION PUBLIQUE DU PPRE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE

M COUREL remercie la commune de Glos pour son accueil et la mise à disposition de la salle pour la première réunion publique d'information du PPRE sur le territoire du syndicat.

MM COUREL et TIHY ont été agréablement surpris par le nombre de participants. Une cinquantaine de personnes est venue s'informer sur le PPRE et le programme d'actions associé.

M DUPUIS informe les délégués que des clés USB comprenant les dossiers du PPRE phase 1, 2 et 3 ainsi que le film « Ensemble, redonnons vie à la Risle » seront distribués à chaque commune et qu'il est prévu que le site Internet du SIBVR soit finalisé d'ici mi-septembre pour accompagner l'enquête publique.

5. POINT SUR LA RCE RISLE AVAL

M DUPUIS rappelle le principe de l'aménagement des 7 vannes puis évoque ensuite la reprise du chantier depuis le 13 mars 2017. La mise en place des seuils « palplanches » (battage, mise à niveau, soudage, coulage, ect.) se déroule correctement. Le calendrier sera à priori tenu au vu de leur avancement.

6. GAZETTE« A l'eau, la Risle »

M DUPUIS remet les exemplaires de la 4^{ième} édition de la lettre d'information « A l'eau, la Risle » réservés aux communes. Il ré-énumère également les destinataires (riverains, communes, inter-co, FD27, association de pêche et canoë-kayak, ASA, syndicat de la Risle (orne) ainsi que les partenaires techniques et financiers par mails).

7. ANIMATION

M DUPUIS précise à l'assemblée que le syndicat a été sollicité par les classes uniques de Freneuse sur Risle et de Saint Grégoire du Vièvre pour participer à leur classe d'eau. Trois jours d'animation du SIBVR ont donc été consacrés aux 36 élèves avec visites et activités en salle.

M DUPUIS informe que M le président et le technicien ont été invités à l'exposition de la classe d'eau le 12 mai à 18h30 et fait part personnellement de son envie d'y aller.

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été soulevée par les délégués.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 19h30 heures, après avoir remercié l'ensemble des membres présents.